



Conseil économique et social

Distr. générale
19 janvier 2000
Français
Original: anglais

Commission de la condition de la femme

Quarante-quatrième session

28 février-2 mars 2000

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Déclaration présentée par l'Association soroptimiste internationale, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social; et par Project Concern International et l'Association mondiale des guides et des éclaireuses, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif spécial auprès du Conseil

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 26 juillet 1996.

* * *

La maternité et les jeunes adolescentes

Nous, organisations non gouvernementales susmentionnées, dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, prions instamment les gouvernements d'offrir aux jeunes femmes une éducation et des informations plus appropriées au sujet de l'hygiène sexuelle et de la santé en matière de reproduction et aux adolescentes enceintes un soutien et des services mieux adaptés à leur situation.

La grossesse chez les adolescentes est un problème mondial. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a attesté qu'au moins la moitié de tous les jeunes auront des rapports sexuels avant l'âge de 16 ans et qu'à 20 ans la plupart d'entre eux en auront eu. Dix pour cent des naissances dans le monde sont attribuables à des mères adolescentes. Et pourtant ces jeunes adolescentes enceintes

courent des risques ou sont défavorisées à maints égards ainsi que l'Organisation des Nations Unies l'a reconnu et souligné.

Les jeunes adolescentes enceintes ont moins de possibilités de terminer leurs études et d'être employées et ont plus de risques de connaître des complications pendant l'accouchement affectant à la fois leur santé et celle de l'enfant.

Dans la plupart des cas, les jeunes adolescentes tombent enceintes parce qu'elles ne sont pas informées et conseillées et n'ont pas de contraceptifs. On pourrait contribuer à éviter ces grossesses en offrant aux jeunes adolescentes une éducation et un soutien adaptés à leur situation. Nous prions instamment tous les gouvernements de veiller à ce que les filles et les jeunes femmes bénéficient des conseils, du soutien et des services de santé voulus.

Même s'ils sont disponibles, les moyens contraceptifs sont souvent mal utilisés si tant est qu'ils le soient. Le mariage des adolescentes est encore répandu dans bon nombre de pays en développement, où il est courant que les filles se marient avant l'âge de 15 ans. Une jeune épouse risque davantage de connaître une série de grossesses très rapprochées, dont la première fort jeune. Les pratiques culturelles et traditionnelles

* E/CN.6/2000/1.

de nombreuses sociétés favorisent ces grossesses précoces.

Pour que les filles et les jeunes femmes développent tout leur potentiel et jouissent de l'égalité des chances et des choix avec les garçons et les jeunes hommes, il est indispensable de leur dispenser une éducation et des services appropriés en matière de reproduction et d'hygiène sexuelle.

Risques pour la santé

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'âge le plus sûr pour une grossesse se situe entre 20 et 24 ans. Les grossesses précoces peuvent mettre en péril la santé des jeunes adolescentes. Les adolescentes, en particulier les plus jeunes d'entre elles, sont en danger parce que chez la plupart des femmes la croissance osseuse n'est pas terminée avant l'âge de 18 ans et le canal utérin ne parvient pas toujours à sa pleine maturité avant l'âge de 20 ou 21 ans. Le nombre des décès liés à la grossesse et à l'accouchement est de deux à cinq fois plus élevé chez les femmes âgées de moins de 18 ans que chez celles âgées de 20 à 29 ans.

Les rapports sexuels non protégés non seulement risquent de provoquer une grossesse, mais encore des maladies sexuellement transmissibles ou une infection par le VIH.

De nombreuses grossesses chez les adolescentes ne sont pas désirées et donnent lieu chaque année à 4,4 millions d'avortements dont certains sont dangereux ou illégaux.

Dans bon nombre de sociétés de par le monde, la violence sexuelle est un phénomène courant et les cas d'enlèvement, de viol et de traite des jeunes filles se multiplient.

Ce sont là des renseignements qui devraient tous être communiqués aux jeunes dès le début de l'adolescence.

Domaines critiques de Beijing

Le Programme d'action de Beijing appelle l'attention sur un certain nombre de questions qui influent sur le développement et les activités sexuelles des adolescents et dont les gouvernements devraient tenir compte pour permettre aux adolescents de faire des choix en toute connaissance de cause concernant leurs activités sexuelles.

L'accès inégal à l'éducation et à la formation et les disparités et insuffisances dans ces domaines

Dans toutes les sociétés, les femmes les moins scolarisées ont leurs premiers rapports sexuels plus tôt que celles qui ont un meilleur niveau d'éducation. Dans tous les pays, les femmes dont le niveau de scolarité est inférieur à la fin du cycle primaire risquent deux fois plus de se marier avant l'âge de 20 ans que les femmes davantage scolarisées.

L'éducation donne aux jeunes femmes les moyens de prendre des décisions et de faire des choix en connaissance de cause au sujet de leur existence. Les programmes d'éducation enseignent aux jeunes quelles sont les éventuelles répercussions de leurs activités sexuelles. Les jeunes femmes, en tant que futures mères, veilleront à l'éducation de la prochaine génération, c'est pourquoi il importe encore plus qu'une éducation appropriée et suffisante leur soit dispensée.

L'éducation sexuelle ne favorise pas la promiscuité sexuelle mais fournit des informations exactes permettant aux jeunes de prendre des décisions en connaissance de cause. L'éducation sexuelle peut et doit inclure l'option de l'abstinence jusqu'au mariage.

La plupart du temps, les adolescentes enceintes ne terminent pas leurs études soit parce que c'est matériellement difficile soit parce qu'elles sont exclues de leur établissement scolaire.

L'accès inégal aux soins de santé et aux services sanitaires et les disparités et insuffisances dans ce domaine

Il n'existe toujours pas suffisamment de services de santé pour les jeunes, en particulier les adolescentes en quête de conseils au sujet de l'hygiène sexuelle et de la santé en matière de reproduction. La plupart du temps, les mères adolescentes ne reçoivent pas des soins appropriés ou adaptés.

Le partage inégal entre les sexes du pouvoir et des responsabilités de décision à tous les niveaux

Dans bon nombre de sociétés, ce sont les hommes qui déterminent les activités sexuelles des femmes et, la plupart du temps, ce sont eux qui dominent une relation sur les plans sexuel et émotionnel. Les jeunes femmes doivent se contenter de leurs activités et ont la

plupart du temps reçu moins d'éducation. On encourage les jeunes filles à se marier jeunes même dans les communautés où cela est interdit par la loi.

Le nombre des grossesses chez les adolescentes résultant de violences sexuelles et de rapports sexuels forcés a atteint un niveau alarmant.

Il faut que les organisations non gouvernementales et les gouvernements veillent à ce que les filles et les jeunes femmes elles-mêmes recensent leurs besoins, puis à ce qu'il en soit tenu compte.

Mesures à prendre

Nous recommandons que les gouvernements et les organisations non gouvernementales :

- Appuient un enseignement extrascolaire offrant aux filles et aux jeunes femmes des programmes et un soutien en faveur de leur épanouissement social, personnel et sexuel;
- Offrent des services de santé accueillants pour les filles et les jeunes femmes;
- Rendent illicite le fait d'exclure des écoles les adolescentes enceintes et les mères adolescentes;
- Prévoient dans les programmes scolaires des cours adaptés et en nombre suffisant sur l'éducation sexuelle et sur la santé en matière de reproduction;
- Favorisent l'égalité entre les sexes dans tous les programmes d'enseignement, en particulier par le biais de programmes d'éducation sexuelle et de santé en matière de reproduction.